

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	84 (1955)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Une belle manifestation de reconnaissance

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *Une belle manifestation de reconnaissance*

Le samedi 5 février 1955, l'école de Givisiez était en fête. C'était jour d'examen. Mais la manifestation habituelle était marquée d'une solennité et d'une joie toutes particulières : M. le Curé de la paroisse, les membres du conseil communal et de la Commission scolaire et quelques hôtes étaient rassemblés, au milieu des enfants, pour célébrer les vingt ans d'activité, à la tête de l'école de Givisiez, de M. Gérard Burgy, instituteur.

Fête intime, touchante, qui manifestait à l'évidence les relations de sympathie, d'amitié, qui unissent les diverses autorités locales, la volonté de réaliser le bien général qui les anime.

Il est impossible de recréer en quelques mots cette atmosphère si chaleureuse et si bienfaisante, égayée par les chants des écoliers, illuminée par les sentiments de contentement et de reconnaissance qui emplissaient l'âme de toutes les personnes présentes.

Mais les paroles échangées, en cette rencontre cordiale, par les deux héros de la journée : M. le syndic R. Stalder et M. l'instituteur Burgy, ne sauraient tomber dans l'oubli. Le *Bulletin pédagogique* se doit de les reproduire, car elles sont une vivante illustration du problème toujours actuel des bonnes relations qui devraient exister partout entre l'instituteur et les autorités communales et paroissiales.

Nous les remercions l'un et l'autre de nous avoir remis leur texte, non sans quelque résistance de leur part, d'ailleurs.

*Monsieur l'Inspecteur,*

*Monsieur le Président de la Société fribourgeoise d'éducation,*

*Monsieur le Président de Paroisse et professeur à l'Ecole normale,*

*Monsieur le Révérend Curé de Givisiez et Président de la Commission scolaire,*

*Messieurs de la Commission scolaire et du Conseil communal,*

*Cher Monsieur Burgy,*

S'il y a pour les autorités des moments difficiles, pénibles et même décourageants, il en est heureusement qui sont au contraire très agréables.

Pour la commune de Givisiez, ce jour d'examen est particulièrement une date qui sera marquée dans la vie communale.

C'est avec un très grand plaisir que je salue ici la présence de

nos invités de ce jour, soit M. l'abbé Pfulg, directeur de l'Ecole normale, et M. Auguste Overney, président de paroisse.

Votre présence, Messieurs, est pour nous un très grand honneur. Nous vous remercions sincèrement d'avoir bien voulu accepter l'invitation du conseil communal de Givisiez à assister aux examens scolaires et à la petite fête de ce jour.

L'année 1955 est une année anniversaire, dans les annales scolaires de Givisiez. Si je ne me trompe pas, voici dix ans que l'école de notre commune est visitée par notre cher inspecteur scolaire, M. Progin.

La Commission scolaire et l'autorité communale se font toujours un grand plaisir de vous recevoir ici, M. l'Inspecteur.

Un examen scolaire est pour l'autorité, en général, un contrôle officiel d'une école. Des résultats obtenus, en principe, elle forme son appréciation du travail de l'instituteur.

D'année en année, nous vous entendons exprimer votre satisfaction sur la marche de l'école de Givisiez. Nous en avons été très heureux pour M. Burgy et pour la commune.

A vous M. l'Inspecteur, nous vous adressons, au nom du conseil communal, nos vœux les plus sincères, afin de vous revoir encore longtemps présider aux examens scolaires, non seulement à Givisiez, mais dans tout le cercle de votre inspectorat.

L'année 1955 marque encore un autre anniversaire, c'est celui des vingt ans d'enseignement de M. Burgy à Givisiez.

Vingt ans ! Il semble que c'était hier que le conseil communal recevait l'avis de la nomination de ce jeune instituteur encore domicilié à Hauterive. Ce jeune homme débutait, dans ce lieu si poétique qui avait été le témoin de ses études, dans ce vieux monastère affecté alors à notre Ecole normale fribourgeoise.

Il faut croire que ce jeune instituteur ne s'est pas trouvé trop dépayssé dans notre cher village de Givisiez, puisqu'il y a pris femme et y a fondé une belle famille. Ce foyer Burgy, toujours si uni, est pour toute la population un exemple de la famille telle que la religion nous l'enseigne. Cet exemple méritait d'être souligné.

Pendant vingt ans, les exigences politiques et économiques font changer la physionomie de nos conseils communaux ou paroissiaux. A Givisiez comme ailleurs, aux périodes de renouvellement de ces autorités, on voit de nouveaux élus, mandatés par la population.

Avec de nouvelles autorités, il y a les nominations ou renominations des commissions et aussi celle du régent. Mais si les membres du conseil communal et de la Commission scolaire changent quelque peu pendant vingt ans, M. Burgy, lui, a toujours été renommé et est resté ainsi à son poste de Givisiez vingt ans durant.

Il est beau de pouvoir dire que pendant vingt ans, la population n'a jamais exprimé une seule plainte contre son instituteur.

Pendant vingt ans, M. Burgy a enseigné dans cette école de Givisiez, il s'est dépensé sans compter pour les enfants qui lui ont été confiés. Cela représente une somme considérable de dévouement, de patience et d'amour pour la jeunesse.

En passant, permettez-moi de faire remarquer que M. Burgy est aussi un collaborateur précieux pour la commune et pour la paroisse.

Dans cette excellente collaboration, il faut relever qu'il est lui-même excellement secondé par sa chère épouse, M<sup>me</sup> Burgy.

S'il n'est pas permis de déranger M. l'Instituteur pendant la classe, personne ne dérange M<sup>me</sup> Burgy à quel moment que ce soit de la journée. Avec sa jovialité naturelle, elle reçoit en lieu et place de M. le Secrétaire ou du Boursier communal. Elle connaît tous les rouages de l'administration communale.

Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée pour exprimer à M<sup>me</sup> Burgy nos sincères remerciements pour tout son dévouement à son mari et par le fait même à la commune de Givisiez.

Vingt ans passés au service d'une commune ne pouvaient être laissés ignorés. Aussi le conseil communal a tenu à marquer cette période de M. Burgy à Givisiez, en donnant un petit air de fête à l'examen scolaire d'aujourd'hui.

Cher M. Burgy, je me fais l'interprète de l'autorité communale, pour vous dire toute sa gratitude, sa confiance en vous, et toute sa satisfaction pour votre précieuse collaboration à la vie communale de Givisiez.

Nous vous présentons nos voeux les plus chaleureux, afin que Dieu vous accorde la santé, pour enseigner encore longtemps en cette école de Givisiez.

Permettez-nous toutefois, cher M. Burgy, de vous mettre en garde... contre vous-même. Une chanson nous rappelle que nous n'avons pas toujours 20 ans.

Vingt ans dans vos fonctions communales, n'ont pour le moment pas marqué votre robuste constitution. Mais ce sont vos vingt premières années. Ménagez-vous, car nous voulons vous conserver longtemps encore à Givisiez.

Cher M. Burgy, afin de vous rappeler de temps en temps que cette étape de vingt ans d'enseignements à Givisiez a été une réelle satisfaction pour l'autorité communale, nous vous prions d'accepter ce modeste souvenir.

\* \* \*

Avant de terminer qu'il me soit permis encore d'adresser mes remerciements à la Commission scolaire, et particulièrement à son président, M. le révérend curé Despont, pour toute la peine qu'elle

s'est donnée pendant l'année, afin que notre école soit toujours dotée de ce qui lui est nécessaire pour bien travailler. Je la remercie aussi de son excellente collaboration avec l'autorité communale. La bonne entente a toujours régné entre nous, espérons que cela continuera encore longtemps.

A M<sup>me</sup> Burgy et à M<sup>les</sup> ses filles, je voudrais dire un sincère merci pour l'excellent repas qu'elles ont bien voulu nous préparer. Comme vous avez pu vous en rendre compte, M<sup>me</sup> Burgy est une excellente cuisinière. Ses filles sont, c'est le cas de le dire, à la « bonne école ».

En levant mon verre à la santé de vous tous je dis spécialement à M. Burgy, *ad multos annos*.

*M. le curé Despont et les hôtes du conseil communal se plurent à confirmer les paroles si justes et si cordiales de M. le député Stalder. Et c'est M. Burgy qui termina la partie oratoire, par le discours suivant :*

*Cher Monsieur le Syndic,  
Cher Monsieur l'Inspecteur,  
Chers Messieurs,*

La réconfortante journée que je passe me fait apprécier davantage encore le bonheur que la Providence m'a accordé de pouvoir enseigner à l'école de Givisiez.

Si les années se sont écoulées rapidement, nous n'en pouvons rien, mais si je suis encore votre régent, vous y êtes pour une très grande part. Je pense en premier lieu à M. l'Inspecteur dont la bienveillance n'a d'égale qu'une très grande et très sûre connaissance de ses fonctions. Enseigner dans le IV<sup>e</sup> arrondissement, c'est presque un privilège, tellement il fait bon avoir un guide tel que vous. Nulle part ailleurs le proverbe : « Tel maître, tel serviteur » n'est mieux concrétisé que dans l'arrondissement de Sarine-Campagne. Le travail pédagogique s'accomplit dans la joie, par affection, et la plus grande punition que je pourrais ressentir serait de penser que j'ai pu ne pas vous satisfaire. Je suis donc très heureux de la présence de M. l'Inspecteur, et je vous assure de mon inaltérable et joyeux dévouement.

Parler de Givisiez, c'est évoquer son conseil communal et son distingué Président, M. le député R. Stalder. Oui, il fait bon travailler dans une commune dirigée par des autorités qui savent et veulent mettre le bien général au-dessus des questions purement financières ou même fiscales, négligeant résolument pour cela la recherche d'une popularité facile. Les réalisations accomplies hors de l'école sont connues, et c'est surtout de votre délicate sollicitude envers les enfants que je vous exprime ma profonde gratitude. Jamais M. le Syndic n'a répondu négativement à une demande d'amélioration des locaux

ou des moyens d'enseignement, et ceci vaut tout un long éloge. Plus encore, par votre amour de la commune et par l'intérêt que vous manifestez à tout ce qui touche à la vie du village, vous êtes, M. le Syndic, un soutien. Et s'il arrive que pendant quelques jours je ne vous ai pas vu ou que je n'ai pas entendu votre voix au téléphone, ma femme me demande ce qui ne tourne pas rond. C'est bien simple, votre présence est nécessaire à l'école et au village comme celle du soleil l'est à la fleur. Votre délicate et généreuse attention à mon égard, à l'occasion de mon vingtième examen à Givisiez, m'est d'un grand encouragement et je vous remercie du fond du cœur, de même que MM. les membres du Conseil communal et de la Commission scolaire. En M. le Curé, Président de la Commission scolaire, j'ai un appui fidèle et un conseiller avisé. Votre patience va de pair avec votre bienveillance à comprendre les inévitables difficultés dont la vie est semée. Et vous avez des égards que je souligne très volontiers : heures de catéchisme déplacées en cas de radio à l'école, offices avancés afin de ne pas empiéter sur les heures d'étude, programme de catéchisme allégé en cas d'examen ou de fête scolaire, messe des défunts le lundi pour que les enfants et leur maître bénéficient du chauffage de l'église, et j'en passe. Pour toutes ces attentions, merci M. le Curé, elles prouvent que vous aimez vraiment l'école.

La paroisse est également représentée aujourd'hui par quelqu'un de très cher : M. le professeur Overney, président. Vous avez été mon maître, et quel maître, à Hauterive. Je ne garde de vous que de lumineux souvenirs, malgré une sévérité légendaire pour la rédaction. (Et, ma foi, vous aviez cent excellentes raisons !) Grâce à vous, j'ai pris goût à l'histoire, car vos leçons étaient des batailles, même sans bataille au programme, car vous luttiez contre notre défaut dominant : l'inertie. Que dire des heures délicieuses durant lesquelles vous ouvriez nos intelligences et nos cœurs aux charmes de la littérature, nous entraînant pour notre vif plaisir dans la douce France, et son Midi en particulier. Mesurant ce que vous savez et jaugeant notre ignorance, j'apprécie encore plus maintenant vos mérites. Enseigner ne vous suffisait d'ailleurs pas. Vous vouliez nous former, et avec l'inoubliable chanoine Bovet, vous vous efforciez d'élargir nos horizons. Dans la suite, j'ai découvert avec ravissement votre histoire de Jacqui et Tittite dans le livre de lecture du cours supérieur, et plus récemment encore, votre explication des chapitres de lecture du nouveau livre du cours moyen. Pour tant de bienfaits, soyez remercié. Je suis ravi de savoir mon garçon à votre école d'enthousiasme.

M. le Directeur Pfulg, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg et président de la Société fribourgeoise d'éducation, m'a procuré une joie immense de bien vouloir prendre part à cette petite fête. En plus du réconfortant souvenir de l'examen 1951, vous laissez en moi

l'image de l'initiateur de l'expédition cycliste au Tessin en 1945 et, plus près de nous, du merveilleux pèlerinage-voyage à La Salette et en Provence en 1954. Toujours, votre érudition était présente pour nous renseigner, et votre bon sourire était le signe de ralliement des régents-touristes. Que d'à-propos dans votre exposé des curiosités à ne pas manquer, sans parler de votre citation si heureuse en passant dans le voisinage des Alpilles : Un pays noir où il y a des loups et de grandes digitales de pourpre, pleines de rosée jusqu'au bord... On ne peut mieux raviver le souvenir de l'auteur des *Lettres de mon Moulin*. Tant de beaux souvenirs aident vraiment à vivre, comme vous le disiez si justement dans la circulaire-invitation au voyage. Pour tant de bonté et de dévouement à la tête de la Société fribourgeoise d'éducation, où vous manifestez une activité débordante — je songe aux nouveaux livres que vous avez lancés : livre de lecture du cours moyen, livre de lecture du cours supérieur, géographie du canton —, je vous exprime mon plus profond merci. Je suis heureux de penser que Pierrot bénéficie de vos sollicitudes, puisque fils vous-même d'un instituteur émérite, vous êtes aussi le frère d'un excellent compagnon d'études devenu prêtre.

Avant de terminer mon trop long exposé, je ne voudrais pas manquer cependant de dire quelques mots de mon école. A mon arrivée à Givisiez, en 1935, elle comptait 29 élèves. Elle en a aujourd'hui 40. Le nombre le plus bas fut atteint en 1944-1945, avec 15 et même 13 élèves pendant quelques jours. En 1951, il y eut 48 écoliers inscrits, et 46 présents. Durant ces vingt ans, j'ai enseigné à 155 enfants, soit 79 garçons et 76 filles. Il y eut 20 émancipations pour âge légal, 34 entrées à l'école secondaire et 5 au collège. Nous avons eu le chagrin de perdre un gentil camarade en 1948, René Humbert. Actuellement, les enfants sont plus vifs et ouverts, mais il y aurait lieu d'exercer avec l'aide des parents une surveillance des lectures. Certains garçons surtout dévorent des illustrés qui risquent de pousser l'imagination vers des horizons faussés. Ce problème pourra faire l'objet d'une étude de la part de la Commission scolaire, avec réunion des parents. La discipline est bonne et je suis heureux de l'appui rencontré chez les parents qui ont à cœur d'envoyer leurs enfants à l'école proprement vêtus. Durant ces vingt ans, la commune n'a jamais eu à payer le matériel scolaire ou des cotisations de mutualité, les parents ayant toujours eu la louable fierté de subvenir eux-mêmes à ces frais. Je vous demande pardon d'avoir abusé de votre attention et je vous assure en terminant que mon cœur ayant été pris par Givisiez, je le lui laisserai avec bonheur aussi longtemps que Dieu le voudra.

Givisiez, 5 février 1955.